

Peypin, le 20/03/2025



Ccas de Peypin

Dossier suivi par : Lion Sandrine

Mail : ccas@peypin.fr

Le Maire

À

Mesdames et Messieurs

Les membres du Conseil d'Administration

Objet : Convocation du Conseil d'Administration.

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil d'administration, qui se tiendra le :

Le Jeudi 27 mars à 18 h

Hôtel de ville, salle du conseil
Avenue de la République – 13 124 PEYPIN

Je vous rappelle qu'en application des articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du CGCT modifiés par l'article 142 de la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 et par l'article 9 de la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019, cette convocation est envoyée sous forme électronique, accompagnée des projets de délibérations sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Je vous indique enfin, qu'en cas d'empêchement, vous pouvez donner un pouvoir écrit à l'un de vos collègues, conformément à l'article L. 2121-20 du CGCT.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de ma considération distinguée.

**Le Président du Conseil d'administration
Frédéric GIBELOT**



ORDRE DU JOUR - CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27/03/2025

Convocation a été adressée à chacun des conseillers, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-10 du code général des collectivités territoriales.

- 1-** Approbation du procès-verbal de la séance du 6.03.2025
- 2-** Approbation du compte financier unique du Ccas pour l'exercice 2024
- 3-** Affectation du résultat du budget du Ccas pour l'exercice 2024
- 4-** Examen et vote du budget primitif du Ccas pour l'exercice 2025 .

